

Lettre ouverte au Directeur régional des Finances Publiques d'Île de France et de Paris

Paris le 13 octobre 2020

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre du projet de la Direction Générale intitulé démétropolisation, rebaptisé ces derniers jours « relocalisation », 3500 emplois sont concernés dont 2500 en provenance de Paris et de l'Île de France et 1000 en provenance des autres grandes métropoles.

Depuis des mois, Solidaires Finances Publiques n'a de cesse de vous demander des informations les plus concrètes possibles concernant l'avenir tant professionnel que personnel des agent.es parisien.nes. A chaque fois, votre réponse a été la même : « je n'en sais pas plus ». Cette réponse, vous nous l'avez encore donnée lors du dernier Comité Technique Local du 9 octobre où nous vous avons, une fois de plus, interrogé sur ce sujet.

Toutefois, nos camarades de Toulouse (métropole concernée également par la délocalisation de leurs missions), viennent d'obtenir des réponses précises de leur Directeur Régional. En effet, lors d'une réunion le 12 octobre, le DRFIP de Midi-Pyrénées, a détaillé le nombre d'emplois délocalisés et donc supprimés, ce qui donne :

- Centre de Gestion des Retraites: 25 emplois supprimés au 31/12/2022.
- Fiscalité des Professionnels: 25 emplois seront supprimés pour alimenter une antenne de SIE créée à Agen et 10 emplois pour les centres de contact des usagers professionnels de Cahors et Decazeville ainsi que 4 emplois pour des missions supports (quitus, recouvrement,...).
- Services de la Publicité Foncière: ce sont 36 emplois qui seront supprimés en Haute-Garonne en direction des différents SAPF nationaux (Services d'Appui à la Publicité Foncière).
- Contrôle des particuliers: Une dizaine d'emplois des PCRPs sont annoncés comme transférés/supprimés pour créer des Pôles de contrôle à distance des dossiers fiscaux.
- Liaison rémunération : si la Direction n'évoque pas de transferts massifs, elle confirme la suppression de 2 ou 3 emplois en lien avec des transferts de charge.

De même, nos camarades de la DINR viennent également d'obtenir quelques informations : le SIEE de la DINR qui est le gestionnaire du mini-guichet unique de TVA permettant aux sociétés établies en France de déclarer et d'acquitter la TVA due dans l'Union européenne sur les prestations de services électroniques se retrouvera à Noyon.

Monsieur Mariel, comment pouvez-vous nous affirmer une fois de plus que vous ne savez pas alors que désormais nous sommes persuadés que la totalité des directeurs, y compris le DRFIP de l'Île-de-France et de Paris, ont la quasi intégralité des informations en leur possession. Comment le DRFIP du 31 pourrait les avoir et pas celui du 75 ?

Monsieur Mariel, vous avez ainsi entre vos mains le futur de la DRFIP 75 et de ses agent.es. Cela nous concerne toutes et tous. C'est pourquoi nous exigeons de votre part une transparence totale. Vous devez communiquer à l'ensemble des collègues les informations en votre possession. M. Mariel, vous devez aux agentes et agents cette marque de considération et de respect.

Pour Solidaires Finances Publiques Paris
Sandra Demarcq